

Bientôt une "appli" Le Chesnay

Jusqu'où ira la ville du Chesnay dans le développement de ses moyens de communication ? Après le journal de la ville, le site Internet, la Web-TV et son émission spéciale "Le Chesnay Mag" diffusée depuis septembre, la municipalité se tourne vers les smartphones. Le 17 janvier, sur Twitter et Facebook, elle a annoncé son intention prochaine de développer une application. Elle devrait être mise en ligne en mars.

Cela coûtera 15 000 euros

L'appli, dont le nom n'est pas encore décidé, devrait être une déclinaison mobile du site Internet refait complètement à partir de 2009. Elle devrait offrir plusieurs types de services, dont la géolocalisation, notamment pour les différentes structures de la ville. Transports, vidéos en ligne, informations en



◆ *La mairie compte prochainement lancer son application pour smartphones.*

temps réel sur les travaux ou encore incidents de la circulation devraient alimenter ce que la municipalité imagine comme «un lien d'interactivité avec la population.» «La communication doit avoir des outils adaptés pour assurer sa mission d'information auprès de

toutes les générations, jeunes et moins jeunes», fait-on valoir en mairie.

L'application coûterait près de 15 000 euros sur un budget total annuel de 210 000 euros dédié à la communication (Ndlr: soit 1% du budget total de la Ville). Une somme qui, pour Le

Chesnay, reste un investissement, «une valeur ajoutée qui sera un véritable plus pour les Chesnaysiens.»

«Pas d'urgence»

Si les deux groupes d'opposition ne semblent pas hostiles au développement de l'application, ils mesurent toutefois leur propos. «Le maire parle de faire des économies car le budget est difficile à boucler. À la réunion publique de décembre il parlait de faire des choix en fonction de l'urgence des projets. A priori il n'y a pas d'urgence à concrétiser ce projet, beaucoup de démarches pouvant déjà se faire par Internet, avancent Joëlle Weising et Claude Meunier du groupe "Ensemble à gauche". Nous ne savons pas quel sera le coût pour la Ville et donc il est difficile de se prononcer. De la même manière, nous avons ap-

pris par un arrêté du maire du 22 octobre dernier, le coût pour la Ville de l'assistance à la création de l'émission de télévision mensuelle. (Le Chesnay TV) 55 494 euros. Ceci incluant diverses prestations (réalisation, montage, studio etc.) qui ne nous ont pas semblé urgentes à réaliser pour le bien-être des Chesnaysiens. Sur ce sujet également, aucune information n'a été donnée à l'opposition, je ne parle même pas de concertation. Le dernier point porte plus sur un problème de fond, oui il faut vivre avec son temps, oui les nouvelles technologies peuvent être utiles mais attention à ce qu'elles ne remplacent pas la nécessaire relation de "terrain" avec la population.» Pour Rémy Carloz (Ensemble pour Le Chesnay), «ce projet s'inscrit dans une logique de préparation des futures campagnes électorales et plus, à la

gloire du maire. Il n'y a qu'à regarder le développement du programme TV municipal puis du film projeté lors de la séance des vœux de ce mois qui montre les réalisations du maire et de la ville où tout est beau, ensoleillé, fleuri sans montrer les problèmes de neige, de stationnement dans le parking "du marché", d'étalement du marché du Chesnay les mercredis et samedis. (...) Ce projet s'active après l'officialisation de la candidature du maire à sa propre succession, pour un quatrième mandat, sans information ni discussion avec tous les élus, sans discussion du cahier des charges, sans présentation d'un budget de création ni de fonctionnement alors que nous sommes en crise et que la Ville semble manquer d'argent puisqu'elle cherche à vendre une partie de son patrimoine immobilier.» F. D.

Intercommunalité : l'opposition organise un débat

L'INTÉGRATION du Chesnay à la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc (VGP). Vaste sujet autour duquel les élus ont, depuis des années, longuement discuté. Le maire, Philippe Brillault (UMP), n'y était jusqu'à présent pas très favorable. Non pas qu'il souhaite faire du Chesnay un village d'irréductibles, mais bien parce qu'il a toujours craint un impact fiscal négatif pour ses administrés. Avec en ligne de mire la hausse de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) et de la taxe d'habitation. «L'objectif est de conserver des services de qualité sans augmentation de la fiscalité pour les Chesnaysiens», souligne la municipalité dans son dernier bulletin.



◆ Emmanuel Tilloy (à g.) et Claude Meunier ont organisé ce débat.

voix contre et 8 abstentions). Cette situation a poussé le groupe d'opposition, "Ensemble à gauche", à organiser ce vendredi 12 avril une soirée débat. «L'actualité nous impose ce thème, précise le président de l'association et

ancien conseiller municipal, Emmanuel Tilloy. Le député PS de la 11^e circonscription et conseiller général, Philippe Mallé viendra nous apporter ses connaissances sur le sujet.»

Ensemble à gauche compte in-

former la population des aspects positifs de cette intégration à VGP. «Il y a le plan local de déplacement, celui de l'habitation, la vision collective des aires d'accueil des gens du voyage, souligne Claude Meunier, conseiller municipal d'opposition. Tout cela sera désormais fait avec plus de cohérence, d'unité. Pour ce qui est de la question de la fiscalité, nous voulons aussi expliquer qu'il existe des mécanismes de compensation qui éviteront une pression fiscale trop importante. Il était temps que l'intégration se fasse.» Et de regretter : «Si Le Chesnay l'avait fait plus tôt, elle aurait pu mieux participer à l'organisation de VGP. Là, on va arriver alors que tout est déjà fait. Nous espérons que les huit ou neuf élus chesnaysiens qui y siégeront pourront avoir du poids.»

F. D.

• Soirée débat, le vendredi 12 avril, à 20h30 à la salle des fêtes, 50, rue de Versailles. Entrée libre.

«L'actualité nous impose ce thème»

Le 21 mars, le conseil municipal s'est majoritairement prononcé pour l'intégration en janvier 2014 (19 voix pour, 4

Soirée - débat

Le Chesnay rejoint Versailles Grand Parc

Quels enjeux pour notre ville ?

Avec la participation de **Jean-Philippe MALLE**,
député de la 11ème circonscription des Yvelines et
conseiller général

Vendredi 12 avril 2013, à 20h30

Salle des fêtes , 50 rue de Versailles LE CHESNAY
(Entrée libre)

L'intégration prochaine du Chesnay dans la Communauté d'Agglomération Versailles Grand Parc (VGP) soulève chez les chesnaysiens bon nombre d'interrogations. Jean-Philippe Malle, avec son expérience de nombreuses années au sein de VGP nous apportera un éclairage concret sur les implications d'un regroupement de notre ville dans cette intercommunalité.

Soirée organisée par l'association Ensemble A Gauche Au Chesnay

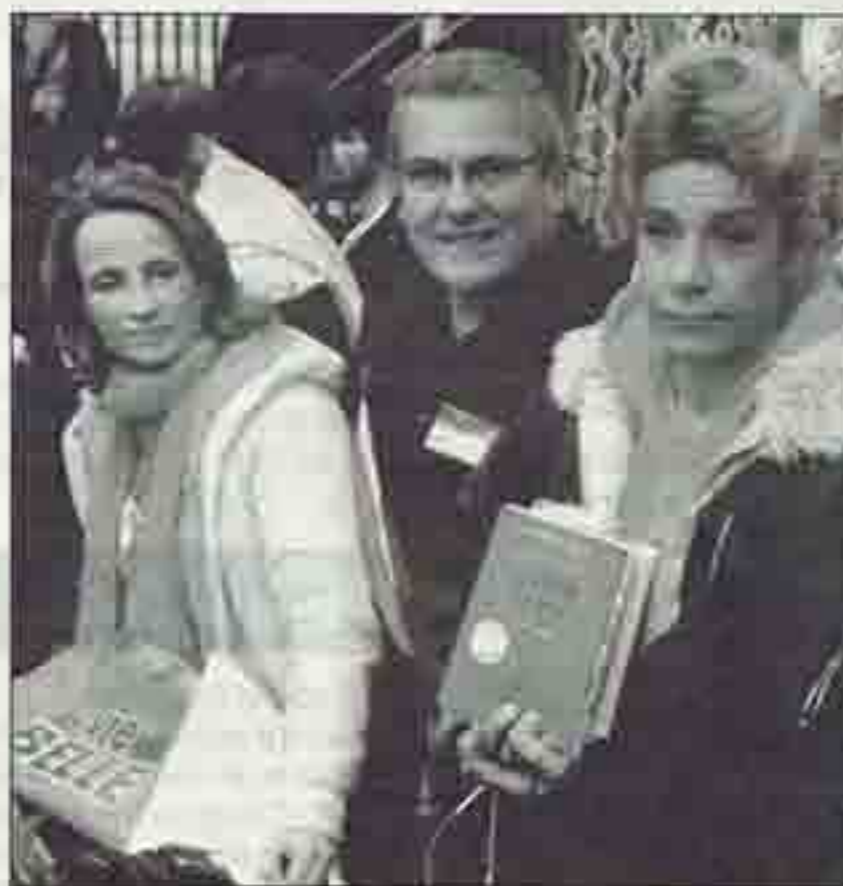
Contact : secretariat.eagac@gmail.com 01 39 55 03 87

<http://www.lechesnay-a-gauche.org/>

Mariage pour tous : la stratégie du maire pour ne pas marier

IL ÉTAIT DIMANCHE à la grande manifestation nationale, à Paris, des opposants à la loi ouvrant le mariage aux couples homosexuels. Il milite depuis des mois et a pris sa décision. Philippe Brillault (UMP), le maire du Chesnay, ne mariera aucun couple homosexuel. «À titre personnel, je ne suis pas favorable à cela. En tant que maire, je ne me vois pas face à deux hommes ou deux femmes pour procéder à une cérémonie à laquelle je ne crois pas. C'est une question de sincérité, mais aussi de résistance. Cependant, je dois garantir le bon fonctionnement de l'institution», détaille le premier élu. Alors comment concilier les deux ?

«Le maire et les adjoints possèdent la qualité d'officier de



◆ Depuis le début, Philippe Brillault est aux côtés de Frigide Barjot (à dr.) pour s'opposer à la loi.

l'état civil, par l'élection du conseil municipal. Je défends la liberté de conscience. Donc, si personne ne veut le faire, la responsabilité du maire sera engagée. Je ne peux et ne veux mettre hors la loi la commune qui m'a été confiée. Il faudra donc que je donne une délégation temporaire à un conseiller municipal. Elle n'est valable que pour une seule union. Une élue de l'opposition a déjà fait savoir qu'elle serait prête à assumer ce rôle.»

Le maire prêt à s'expliquer directement

Il s'agit de Joëlle Welsing, du groupe "Ensemble à gauche". «Oui, je suis prête à marier un couple homosexuel. Ceci étant, je suis étonnée que

dans l'équipe majoritaire, il n'y ait pas une seule personne prête à le faire. Je trouve sa position un peu limite.»

Pas question donc de fermer les portes de la mairie aux couples homosexuels. «S'ils veulent comprendre ma démarche, je suis même prêt à les rencontrer, dans mon bureau, pour leur expliquer et

leur montrer que je les respecte», ajoute Philippe Brillault.

Pour le moment, aucun dossier n'a été déposé en mairie pour un mariage entre deux personnes du même sexe. «Et heureusement car nous n'avons reçu de l'Etat aucun élément de procédure pour célébrer. Nous ne saurions comment faire.» F.D.



www.lesnouvelles.fr

☎ 01.30.97.72.10

Journaliste : Alexandre Marqué

Saint-Cyr l'École/Vélizy

Tél. 01 30 97 72 51

E-Mail : a.marque@lesnouvelles.fr

Journalistes

Versailles et Versailles Sud - Florie Cédolin - Tél. 01 30 97 72 49

Le Chesnay/Marly-le-Roi - François Desserre - Tél. 01 30 97 72 36

Plaisir/Bailly/Bougival - Basile Regoli - Tél. 01 30 97 72 48

Flore et Géraldine ont échangé leur oui devant le premier adjoint

C'est bel et bien dans la joie et la bonne humeur que s'est déroulé le premier mariage entre personnes de même sexe hier matin au Chesnay. Pas de manifestants à l'horizon dans une commune dont le maire et une partie des habitants ont été et restent très hostiles au Mariage pour tous.

Pour la petite histoire, on retiendra que c'est juste avant 11 h 15 que l'union entre Flore et Géraldine a été scellée par Michel Charlet, premier adjoint au maire (DVD). La seule petite surprise de la matinée en fait, tant Philippe Brillault, le maire et conseiller général (DVD), avait répété à l'envi qu'aucun des membres de son équipe ne souhaitait célébrer de Mariage pour tous.

■ Pacsées depuis 2010

« Le premier mariage s'est présenté rapidement et à la demande du maire j'ai accepté de le célébrer », explique Michel Charlet. Et de justifier : « je suis un républicain et j'aurai été très ennuyé que la ville du Chesnay se mette dans l'illégalité. De plus en tant qu'ancien pro-



Le Chesnay, hier. Flore (à gauche) et Géraldine, vivent ensemble depuis vingt ans. Elles ont choisi le jour de l'anniversaire de Géraldine pour se marier. (LP/F.-X.C.)

viseur j'ai toujours appliqué et fait appliquer des règlements et des directives, et je ne me voyais donc pas refuser d'appliquer la loi. »

Désormais mariées, Flore et Géraldine, qui étaient Pacsés depuis 2010, envisagent d'avoir un enfant. « Loi ou pas nous pouvons le faire. Je suis assez surprise d'ailleurs par les arguments développés par le maire pour justifier son

hostilité. Il parle sans cesse de filiation et de droits de l'enfant. Ce sont des sujets à part entière qui n'ont rien à voir avec le mariage. Tout cela est bien de l'homophobie latente », explique Géraldine. Et Flore de conclure : « l'essentiel était que quelqu'un nous marie car même si la loi est passée les choses ne sont pas encore si simples. »

FRANCOIS-XAVIER CHAUVET

Exposition Giuseppe Penone jusqu'au 31 10 2013



Bon été à tous
de la part d'
EAGAC





Fin août 2013



IL L'A DIT

Le Parisien
03/09/2013

“Je m’en fous de cette loi. Tant que je serai maire, l’église restera éclairée pour le bien de tout le monde”

Philippe Brillault, maire (UMP) du Chesnay, en réponse à une élue d’opposition lui suggérant d’éteindre l’église Saint-Antoine la nuit, dans le prolongement de la récente loi sur l’éclairage des bâtiments.



Les Nouvelles 02/10/2013

• **Le maire du Chesnay n’éteindra pas l’église**

Eteindre la nuit les lumières de l’église Saint-Antoine du Chesnay. Cette idée soumise par l’élue d’opposition, Bérengère Brunel, lors du conseil municipal a fait bondir le maire. «Cette loi sur l’éclairage public de ce gouvernement, je m’en fiche. Je laisserai brancher les éclairages de cette magnifique église. Si nous éteignons, c’est le cœur des Français que nous éteindrons», a tranché Philippe Brillault (UMP).

Tel Saint-Martin, Saint-Antoine partagera son «manteau de lumière» toute la nuit !



Les échos



• Unibail-Rodamco, bon élève en matière de gouvernance

Propriétaire des centres commerciaux Parly 2 et Vélizy 2, et promoteur immobilier Unibail-Rodamco est l'entreprise la mieux notée du CAC 40 en matière de gouvernance selon un rapport publié la semaine dernière par le cabinet Proxinvest. Cette étude met en avant le lien entre rentabilité et bonne gouvernance.

• Un nouveau radar dans les Yvelines

Il semblerait qu'un nouveau radar de vitesse fasse bientôt son apparition dans les Yvelines. Sur l'autoroute A13, dans le sens Paris-Provence, un panneau avertissant d'un radar a en effet été installé à l'approche d'Orgeval.

• Petit tacle entre amis

Alors qu'il prononçait le dis-

cours d'ouverture de la deuxième rencontre autour du logement de l'Adil (agence départementale d'information sur le logement), Alain Schmitz, président UMP du conseil général des Yvelines a adressé cette phrase à Philippe Brillault, maire UMP du Chesnay : «Au 1^{er} janvier 2014, Versailles Grand Parc comptera 245 000 habitants avec l'arrivée du Chesnay. Elle sera une des seules communautés d'agglomération qui dépassera déjà les 200 000 habitants. Philippe, merci d'avoir accepté d'intégrer VGP avec la spontanéité que l'on te connaît.»

• Régionales : Péresse sans rival...

C'est dans un climat plus serein qu'en 2010 que Valérie

Péresse, chef de file de l'UMP dans les Yvelines, s'apprête à mener la liste de son parti lors des prochaines élections régionales en 2015. En effet, ce week-end son principal rival pour la tête de liste, le sénateur des Hauts-de-Seine, Roger Karoutchi a jeté l'éponge en affirmant que Valérie Péresse était la mieux placée pour remporter ce scrutin.

• ... Régionales toujours

Alors que la succession de Jean-Paul Huchon (PS) à la présidence de la région Ile-de-France semble de plus en plus ouverte, il se murmure avec force que l'ancien député des Yvelines, un temps intéressé par la mairie de Trappes, Benoît Hamon lorgnerait sur ce strapontin.

La villa de Chèvreloup pourrait devenir une ferme pédagogique

LA VILLA DE CHÈVRELOUP deviendra-t-elle une ferme pédagogique? La municipalité du Chesnay, propriétaire des lieux depuis 1982, y songe sérieusement. L'idée permettrait de redonner un peu de souffle au domaine situé à deux pas du centre commercial Parly 2 et le long de la départementale 186 menant du Chesnay à Versailles.

Les associations impliquées

«Aujourd'hui, nous nous disons qu'avec le nouvel accès qui est en train d'être créé pour se rendre au centre commercial, avec la création d'un parking Porte Saint-Antoine, les conditions seraient réunies pour permettre aux habitants de rejoindre directement le site depuis l'avenue Dutartre, précise le maire, Philippe Brillault (DVD). Les Chesnaysiens aimaient, autrefois, se rendre au Hameau de la Reine. Mais aujourd'hui, il y a de moins en moins d'animaux. Et c'est payant. Là, nous avons l'opportunité



◆ *Située le long de la départementale 186, entre Le Chesnay et Versailles, la villa de Chèvreloup pourrait devenir une ferme pédagogique d'ici à deux ans.*

de faire quelque chose de vraiment bien.»

Sans en faire une réserve zoologique, le premier élu imagine un centre pédagogique et de promenade. L'an dernier, des ruches avaient déjà été installées sur le site.

Mais rien ne se fera avant deux ans, date à laquelle prend fin

le bail de l'une des associations résidente, "SOS animaux".

«Eux, comme les Naturalistes de Versailles qui s'intéressent à la flore, aux végétaux, aux minéraux et aux animaux, pourraient largement contribuer à ce projet, estime le maire. Mais nous n'en sommes pas en-

core là. Il faut réfléchir et en parler avec eux.»

Et définir une enveloppe budgétaire. Car si aucune restructuration majeure n'interviendra, il faudra cependant redonner un sérieux coup de jeune aux structures datant du début du XIX^e siècle.

Elles se sont dit "oui" au Chesnay

Le premier mariage entre deux femmes s'est déroulé ce lundi 1^{er} juillet en mairie du Chesnay. Géraldine, qui fêtait ses 44 ans ce jour-là, et Flore, 42 ans, ont été unies selon les lois de la République française. Le premier adjoint, Michel Charlet, a présidé la cérémonie. Une cérémonie toute particulière pour la commune du Chesnay puisque son maire, Philippe Brillault (UMP), est depuis toujours opposé à l'union des couples de même sexe.



♦ Flore (à g.) et Géraldine (à dr.) se sont mariées ce lundi 1^{er} juillet.

ELLES SE ONT DIT "OUI" à 11h10 précises. Au cours d'une cérémonie aussi simple et solennelle qu'elle peut l'être pour un mariage hétérosexuel, Flore et Géraldine sont devenues, lundi 1^{er} juillet, les deux premières mariées du Chesnay. L'union, célébrée dans une certaine intimité, ne voulait pas être présentée par ces deux Chesnaysiennes comme un «acte militant». Seul le rendez-vous que nous avons eu avec le maire avant l'état. Il nous a exprimé son point de vue. Nous n'avons pas été convaincues par ses explications. Et de poursuivre : «Nous sommes ensemble depuis 20 ans, passées depuis novembre 2010. Cela faisait

longtemps que nous voulions nous marier, et surtout, on ne trouvait pas cela normal que ce ne soit pas possible», témoigne Géraldine.

«Nous aimerions avoir un enfant, pas en fonction de la loi»

Sous les regards de leurs amis, et surtout de leurs appareils photos et caméras, les deux quadragénaires ont échangé leur consentement, puis se sont embrassées sur la joue. Pas de remise d'alliances en revanche. «Nous le faisons déjà chaque année, lors de l'anniversaire de notre Paes», confie Géraldine qui, entre deux messages de félicitations, annonçait le program-

me de l'après-midi pour ses invités. «Nous allons fêter cela dans un restaurant de la Vallée de Chevreuse que nous avons privatisé.» «Et pour l'avenir, nous verrons, poursuit l'enseignante de la conduite. Nous aimerions avoir un enfant, mais ce n'est pas à cause ou grâce à une loi, que nous le ferons.»

«Émue, contente et heureuse, Flore s'est dite soulagée que la loi soit passée. Tous ces mois, je me suis sentie un peu agressée entre les drapeaux, les tracts et les manifestations. Nous nous demandions comment ça allait se passer à la mairie. Nous apprécions que ce soit le premier adjoint qui

■ LE CHESNAY, UNE VILLE SYMBOLIQUE POUR UN MARIAGE GAY

EN SOI, ET AU REGARD DE LA LOI, le mariage de Géraldine et de Flore n'a rien d'exceptionnel. Il n'est pas le premier à avoir été célébré en France, ni dans notre département (le premier a eu lieu le lundi 10 juin, à Poissy). Mais sur le terrain, il revêt un caractère tout à fait particulier. Les deux femmes s'unissent civilement dans une ville dont le maire, Philippe Brillault (UMP), est un farouche opposant à la loi. C'est lui qui, le 27 septembre 2012, a présenté une motion à son conseil municipal contre ce qui n'était à l'époque qu'un projet de loi. Présent dans toutes les manifestations parisiennes et locales, Philippe Brillault est aussi à l'origine de la fameuse pétition nationale remise au Cese. Le 26 février, ce même Conseil économique, social et environnemental estimait les 700 000 pétitions irrecevables. La loi passée, le maire du Chesnay n'avait pas bougé d'un iota dans ses convictions.

Dans une interview que nous avons publiée le 28 mai dernier, le premier élu avait confirmé qu'il ne marierait pas les couples homosexuels. «En tant que maire, je ne me vois pas face à deux hommes ou deux femmes pour procéder à une cérémonie à laquelle je ne crois pas. C'est une question de sincérité, mais aussi de résistance. (...) Je ne peux et ne veux mettre hors-la-loi la commune qui m'a été confiée. Il faudra donc que je donne une délégation temporaire à un conseiller municipal.» Pour Géraldine et Flore, c'est le premier adjoint, Michel Charlet, qui a officié.

Pour autant, Philippe Brillault n'a pas claqué la porte aux deux femmes. «Il a même ouvert en grand celle de son bureau pour leur expliquer sa position. Et l'entretien s'est très bien déroulé», rapporte une personne proche de lui.

l'ait célébré.» Son témoin, Marie-France, s'est montrée «flattée de tenir ce rang. La tenue de la cérémonie était très bien. En 2013, il faut que les choses évoluent que les gens qui ne sont pas d'accord se mélangent de leurs affaires.»

personnes du même sexe ne serait, pour l'instant, enregistré en mairie du Chesnay.

Aucun autre mariage entre

■ Le premier adjoint aux commandes



♦ Michel Charlet a célébré la première union entre deux femmes au Chesnay.

QU'ALLAIT MARIER GÉRALDINE et Flore, sachant que le maire, Philippe Brillault, a toujours annoncé sa volonté de ne pas unir de couples homosexuels? C'est finalement le premier adjoint, Michel Charlet, qui a accepté d'endosser le rôle d'officier de l'État-civil. «Le maire souhaitait que ce mariage soit fait par quelqu'un de la majorité. Nous en avons discuté. Après un tour de table, il m'a demandé de le faire.» A contre-cœur? «Non, rétorque Michel Charlet. Même si je ne partage pas les idées de cette loi, je dois, en tant qu'élu, appliquer les textes.» Très légaliste, Michel Charlet ne voulait pas «mettre en porte-à-faux la Ville. J'ai été proviseur d'un établissement pendant des années. J'ai toujours appliqué et fait appliquer les règles.»